

Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association
Environnement et Développement Alternatif



Anita Villers
présidente



n°134
été 2014

D'ignominies en ignominies... hélas !

Après les alertes sur les risques du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement destiné à abolir toute réglementation faisant obstacle à une libéralisation complète du commerce, voici une nouvelle révélation tout aussi sournoise et surtout dramatique. Elle concerne surtout les petits paysans d'Amérique du Sud, d'Afrique... Il s'agit d'accaparements de terres sous couvert d'actions de protection des forêts, partout où, en fait, il y a encore des terres à prendre pour des projets rentables pour quelques multinationales bien connues.

Nous avons déjà abordé ce sujet début 2012 dans le Bouffée d'air n° 122. Nous ne pensions pas que la situation s'aggraverait autant car, à l'époque, de nombreux événements et manifestations avaient alerté sur les menaces en cours. Elles se sont hélas concrétisées mais de manière plus discrète et de ce fait plus perverse, comme en atteste le rapport publié en avril dernier par Sylvain Angerand, membre des Amis de la terre, invité de Ruth Stégassy émission Terre à Terre - France culture - 14 juin 2014.

Des militants en apparence dignes de confiance sont pourtant devenus artisans d'un système machiavélique. **Pur Projet** : un nom plus insultant n'est pratiquement pas possible ! Cela laisse sans voix, au bord du dégoût lorsque l'on apprend ce qui se cache derrière ce vocable à consonance plutôt rassurante.

Sous couvert de mise en œuvre d'un principe de responsabilités communes entre Pays du Nord et Pays du Sud, de nouveaux "droits à polluer" (ou crédits carbone) permettent à des entreprises ou des pays de compenser leurs émissions de carbone par la plantation ou la conservation de forêts dans les pays du Sud.

Loin de s'attaquer aux causes profondes de la déforestation, Pur Projet en exacerbe les conséquences en plaçant les communautés locales dans une situation d'insécurité foncière permanente voire d'une spoliation pure et simple de leurs lopins de terres vivrières.

Il est évident qu'il est difficile d'anticiper les dérives inhumaines des appétits marchands mais, au delà de la capacité de s'indigner, il est indispensable de dénoncer à nouveau avec vigueur, tous azimuts, de tels projets pour empêcher que ces pratiques aient lieu et surtout se perpétuent : les réseaux sociaux et la rapidité de la circulation de l'information sont des atouts précieux qu'il revient à chacun d'activer.

Nous venons de participer à Lille au débat régional sur le thème de l'alimentation. Les faits évoqués par Sylvain Angerand confortent la nécessaire vigilance locale/globale à exercer pour initier, porter, concrétiser à tous les niveaux les actions permettant de ralentir sinon empêcher les actes inadmissibles avant que leurs conséquences ne soient irréversibles et qu'il devienne impossible pour certains de simplement se nourrir.

EDITO

SOMMAIRE



COMMERCE EQUITABLE: Mythe ou réalité?

p 3 : L'accaparement des terres

p 4-5 : Dossier "Pur projet"

p 6 : Des dérives pressenties et mises à jour déjà...

p 7 : Paradoxes

ALIMENTATION: DEBAT REGIONAL

p 8-9 : Débat régional sur l'alimentation: et demain, qu'est-ce qu'on mange ?

BREVE: STOP TAFTA STOP APE

p 10 : un nouvel accord "libre échange" entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest

Agenda

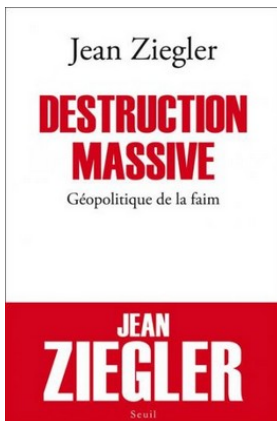
L'accaparement des terres...

... un sujet crucial car il sous-entend bien sûr la capacité de milliers d'êtres humains à simplement pouvoir se nourrir. Même minuscules, les territoires dédiés aux récoltes vivrières sont trop souvent menacés par les appétits démesurés d'agro-industries prêtes à tout pour produire sur d'immenses espaces et en grandes quantités avec force produits chimiques des denrées alimentaires ou surtout industrielles.

Nous en avons parlé :

- **le 18 octobre 2007** : « *manger ou conduire il faut choisir* » conférence pour dénoncer les espaces dévolus aux cultures dédiées aux agrocarburants.

- **en janvier 2012 - bouffée d'air n° 122** : nous avons évoqué le cri d'alarme lancé par Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial des Nations Unies, militant pour le respect du droit à l'alimentation et dénonçant la manière dont les multinationales contrôlent le marché des céréales.



Nous relayons souvent les actions menées à ce sujet ou les appels lancés par les réseaux tels Peuples Solidaires, GRAIN, Re:Common, Oakland Institute, ActionAid Sénégal, ENDA Pronat...

- **le 15 mars 2014** : appel émanant d'un collectif pour la défense de la réserve de Ndiaël au Sénégal ne parvenant pas à faire entendre ses protestations et à trouver une solution satisfaisante pour la survie de 9000 personnes soit 37 villages.

Plus de 26 000 hectares de terres protégées accaparées par l'entreprise Senhuile SA qui ne prend pas en compte les droits des populations locales et met directement en péril la sécurité alimentaire des habitant-e-s.



- **mai 2014 au Paraguay** : expulsions violentes pour mener à bien la culture intensive de soja transgénique et promouvoir l'élevage industriel. Des actions ont été menées pour la restitution de terres, des promesses, mais les menaces demeurent.



Image survival – ouvriers Guaranis dans une plantation de canne à sucre

L'entrepreneuriat de l'Économie Sociale et Solidaire, responsable en France et irresponsable ailleurs ?

A sa sortie de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) et après un passage chez L'Oréal, Tristan Lecomte crée en 1998 **Alter Eco** : une entreprise pionnière du commerce équitable sensée offrir des débouchés à de nombreux fermiers du bout du monde et leur assurer des revenus «équitables». Pour atteindre cet objectif il s'emploie à favoriser l'entrée des produits Alter Eco dans les rayons de la grande distribution.

A l'aise aussi bien sur le terrain avec des petits producteurs qu'avec les responsables des filières marchandes internationales, dix ans plus tard c'est le succès, à tel point qu'en 2010, le magazine américain « Time » classe Tristan Lecomte dans le Top 100 des personnes les plus influentes dans le monde.

Fort de ce succès, il vend Alter eco à **Distriborg**, le n°1 de la distribution biologique en France, avec ses marques Bjorg et Bonneterre.



**Une publicité bien rodée,
une réalité plus amère**

« Ce projet d'acquisition de France Alter Eco finalisé en juin 2013 renforce la volonté de Distriborg de proposer de véritables alternatives alimentaires biologiques, en y développant un volet social et équitable. »

Le nouvel objectif de Tristan Lecomte : se consacrer à la mise en œuvre de la « compensation carbone forestière équitable » en s'appuyant à la fois sur la dynamique de son réseau composé de plus de 150 000 planteurs répartis dans 30 pays du Sud et

celle d'un collectif d'entrepreneurs souvent issus de son réseau HEC.

PUR PROJET ou le concept de l'insetting : un collectif d'entrepreneurs sociaux animés par le désir d'accompagner les entreprises à préserver les écosystèmes dont dépend leur activité par une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles. De bonnes intentions en apparence mais qui ne donnent pas toujours les meilleurs résultats

« **L'insetting** » mot à la mode qu'un exemple expliquera mieux qu'une traduction imparfaite : la société Vinci a l'intention de construire des autoroutes. Elle calcule la pollution, l'impact sur l'environnement que cette démarche va représenter en la traduisant en X milliers de tonnes de carbone. Pour les compenser, elle s'engage à soutenir des projets de plantations massives d'arbres à l'autre bout du monde qui permettront de stocker ces X milliers de tonnes de carbone, mais sans l'avis des populations concernées !

Les négociations internationales reposent sur le principe des "responsabilités communes pays riches/pays pauvres mais différenciées". Elles reconnaissent ainsi que les pays industrialisés, sont historiquement responsables des changements climatiques et qu'ils doivent être les premiers à se mobiliser. Mais, dans les faits, ce n'est pas du tout comme cela que les choses se passent...

Tout a commencé en 2008 avec la mise en place du système REDD : Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation, une initiative internationale et transnationale lancée par l'ONU. Elle vise à compenser la capacité de réduction des émissions de CO₂ liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, par une gestion durable des forêts et un renforcement des stocks de carbone forestier en procédant à des plantations massives dans ces pays.

REDD s'est révélé être un fiasco total générant des aberrations allant à l'encontre de l'objectif poursuivi. Ainsi, des entreprises occidentales ont financé des projets de reboisement à l'autre bout du monde mais en reboisant avec des essences d'arbres qui n'étaient pas adaptées aux territoires ou alors, en cherchant à reboiser sur des parcelles transmises de manière ancestrale, traditionnelle, aux populations autochtones. Ce système a été tellement catastrophique que l'ONU a décidé de travailler à la version « améliorée » de ce programme, à savoir REDD+ ! Cela n'augure déjà rien de bon puisque l'objectif reste le même : faire en sorte que les pays riches puissent continuer à polluer et que les pays pauvres soient contraints d'en assumer les conséquences. Seule la mise en œuvre est différente !

C'est donc « officiellement » que Pur Projet surfe sur cette opportunité et utilise les mécanismes de compensations mis en place dans le cadre des programmes REDD/REDD+ pour s'octroyer des « permis de carbone » et selon les cours des marchés les revend ensuite à des groupes occidentaux.

Tout allait bien "dans le meilleur des mondes" pour les acteurs de Pur Projet mais... inquiets des dérives de ce nouveau programme, les

Amis de la Terre ont enquêté et constaté que loin de s'attaquer aux causes profondes de la déforestation, Pur Projet en aggravait les conséquences en plaçant les communautés dans une situation d'insécurité foncière permanente.

Les émissaires locaux de Pur Projet savent parfaitement que les communautés établies depuis très longtemps dans ces forêts ne disposent d'aucun titre foncier mais se basant sur les contrats de concession, c'est au nom de l'entrepreneuriat responsable que les expulsions par la police nationale sont effectuées.

C'est ce que révèle le rapport d'avril 2014 de Sylvain Angerand des Amis de la Terre : une toute autre vision que celle présentée sur le site internet de Pur Projet où derrière les visages souriants sur les emballages de plaques de chocolat se cache une réalité beaucoup moins noble.

L'Union européenne est l'un des premiers promoteurs des mécanismes de marché et de compensation. A Varsovie, l'Europe a soutenu, heureusement sans succès, le Framework for Various Approches dont l'objectif est de créer des passerelles entre les initiatives de compensations volontaires et les obligations réglementaires des entreprises.

" Les communautés d'Anaso Pueblo, de Canaan et de la Morada n'ont pas été pleinement informées avant la création des concessions de conservation du Biocorridor de Martin Sagrado, dont Pur Projet a obtenu le transfert exclusif des droits sur le carbone " ...

... " Pour permettre à des entreprises comme Vinci ou GDF-Suez de continuer à polluer, Pur Projet demande aux personnes les plus pauvres de modifier leur façon de vivre en interdisant, par exemple, de défricher une parcelle de forêt pour se nourrir " ...



Le 15 mai 2008, nous avons co-organisé à la Maison régionale de l'Environnement et des Solidarités une rencontre ayant pour thème **Commerce équitable, progrès ou mirage ?** En présence des représentants du CRDTM (Centre Régional Documentation, solidarité internationale), de Peuples solidaires, Artisans du Monde, Cap Solidarités et le Cedapas (petits paysans), avaient été évoqués les dérives et doutes quant aux intentions réelles de certains labels « *commerce équitable* » (Bouffée d'Air n°99-mars/avril 2008 disponible sur le site www.eda-lille.org).

2014, il ne s'agit plus de soupçons mais de faits réels : il est possible de lire sur les sites internet de certaines ONG des témoignages concrets souvent confirmés d'ailleurs par des reportages sur chaînes de télévision.

Nous avons retenu en lien avec le thème de ce Bouffée d'Air, les propos de Hannah Mowat, **chargée de campagne Compensation carbone et biodiversité pour FERN**, évoquant justement les acteurs-clés du mécanisme REDD.

FERN est une organisation non gouvernementale créée en 1995 pour suivre l'implication de l'Union Européenne dans la restauration et la protection des forêts à l'échelon européen mais aussi au niveau mondial. L'objectif est d'inverser la tendance à la disparition des forêts et de la biodiversité. En échange des programmes d'aides, FERN s'assure que les considérations écologiques et les droits des communautés locales et des peuples autochtones soient pris en compte notamment à propos des dérives liées aux « **compensations carbone forestières.** »

Prétendre qu'il est possible de compenser l'émission de CO₂ fossile dans l'atmosphère par ce principe est un mensonge, et ce pour plusieurs raisons :

- il n'y a pas assez d'arbres sur terre, ni de place pour en planter, pour absorber tout le carbone fossile encore sous terre
- les promoteurs de cette compensation

expliquent qu'il faut 100 ans pour absorber une unité de CO₂. Or, la science a montré qu'après 100 ans, une grande partie de ce CO₂ ne pouvait pas être absorbé par la végétation car ce phénomène est en équilibre dynamique avec la dissolution du carbone des sédiments des océans qui prend entre 5000 et 10 000 ans.

- le stockage de carbone dans un arbre n'est que temporaire : lors des sécheresses, ou pire d'incendies, les arbres libèrent ce carbone dans l'atmosphère, phénomènes en progression permanente du fait du changement climatique justement.

La compensation carbone est un élément central de l'économie verte : le mécanisme est bien pratique pour les entreprises ! Il leur permet de continuer à polluer en brûlant notamment des énergies fossiles sans ruiner leur image puisqu'elles plantent des arbres.

La compensation carbone est présentée par les gouvernements des États Unis, de la Suisse, de l'Union Européenne, de la Norvège... comme une politique climatique pragmatique ne remettant pas en cause le système ni le mode de vie des électeurs donc facile à faire accepter, contrairement à ce qu'il conviendrait de mettre en place : un changement radical de pratiques.



Les grandes associations de conservation comme Conservation International ou le WWF International soutiennent la compensation carbone forestière car c'est une source de revenus pour financer leurs actions.

Certaines associations de solidarité internationale considèrent que la compensation carbone peut-être une source potentielle de revenus pour les communautés des pays en voie de développement. L'argent créé par des projets de compensation serait censé apporter des améliorations durables de la qualité de vie. Mais très peu d'argent arrive en réalité aux communautés et surtout ces financements impliquent des restrictions de droits comme l'interdiction de cultiver les terres ou de récolter du bois énergie.

Ce sont des stratégies de court terme : pour sauver les forêts, c'est la consommation de carbone fossile qu'il faut réduire et non pas faire la promotion de solutions qui permettent de la poursuivre.

Des enjeux-clés pour la conférence de Paris en 2015 – Cop 21 ?



Plusieurs pistes s'offrent aux entreprises si elles veulent réellement s'inscrire dans un cercle vertueux et non dans des opérations de communication et de compensation.

Un exemple : au lieu de « sponsoriser » des projets sensés être humanitaires à l'autre bout du monde au travers de permis carbone

qui ne transforment en rien l'impact sur le climat, n'est-il pas plus concret et pertinent qu'une entreprise du secteur du BTP se préoccupe de l'origine du sable, des graviers, de l'eau, du bois qu'elle utilise dans ses chantiers et s'informe de la manière dont ces ressources sont exploitées dans les territoires concernés au vu des conditions de vie des populations locales ?

Pour sauver les forêts, c'est la consommation de carbone fossile qu'il faut réduire et non pas faire la promotion de solutions qui permettent de la poursuivre.

Une vigilance aguerrie sera nécessaire pour décrypter lors de cette conférence mondiale les effets d'annonces témoignant d'engagements sociaux environnementaux et les réelles intentions. S'interroger sur les impacts à long terme sur les populations locales, la biodiversité, le climat : cela implique la

participation d'acteurs d'horizons différents. La garantie serait que les associations locales et ONG soient impliquées dans les démarches en amont de tout nouveau projet.

Est-il utopique de réussir à obtenir la remise en cause de certains projets de toute évidence inutiles, aux conséquences désastreuses à long terme mais rentables à court terme pour quelques promoteurs ? L'exemple de l'aéroport de Notre Dame des Landes en France est un exemple typique, un cas d'école ?

Le débat public initié par la Région Nord Pas de Calais s'est déroulé de mars à Juin 2014 avec plusieurs rendez-vous en divers points du territoire. Agriculteurs, transformateurs de produits, distributeurs, associations, pouvoirs publics et consommateurs ont été invités à donner leurs avis et formuler des propositions à propos des enjeux liés au thème de l'alimentation.

Manger au quotidien implique en amont un ensemble d'activités depuis la production jusqu'à la consommation journalière sans oublier les étapes de transformation et de distribution des produits. Autant de pressions environnementales et économiques qui s'exercent au plan local mais aussi, pour certains produits au plan national ou international.

Les questions suggérées étaient regroupées en 5 thèmes, correspondant à 5 rencontres en des lieux différents du territoire régional : Le Quesnoy – Calais – Lille – Arras - Loos en Gohelle.

A la question générique : « *Quels leviers pour rendre le système alimentaire plus durable en Nord-Pas-de-Calais ?* », les réponses et propositions ont reflété les préoccupations majeures : la qualité des aliments, la façon dont ils sont produits, transformés et distribués.

Quelques extraits des propositions :

- nécessité d'une réflexion sur les schémas de cohérence territoriale (SCoT) pour appréhender les politiques agricoles
- modification des cahiers des charges de la commande publique afin de favoriser l'approvisionnement local
- soutien des collectivités à la création, au développement et à la valorisation de filières locales, de produits artisanaux et à l'offre bio : AMAP – vente directe à la ferme
- création de centrales d'achat de producteurs locaux pour la restauration privée
- trouver des moyens (par exemple

numériques) de mettre en relation et de rapprocher les besoins des consommateurs et des transformateurs et l'offre de production.

Ont été également évoqués les liens avec la santé ainsi que les aspects comportements, gaspillages, plaisir de cuisiner, de manger...

- diminuer les quantités de matières grasses, de sucre et de sel dans la cuisine individuelle ou familiale et dans les produits de la grande distribution
- développer l'éducation culinaire – retrouver le plaisir des achats saisonniers – celui du jardinage
- éviter les achats superflus dans la consommation - Favoriser les actions de lutte contre le gaspillage
- réduire les traitements médicamenteux dans l'élevage qui peuvent avoir un impact néfaste sur la santé humaine
- préserver la qualité des terres – faire cohabiter les différents modèles d'agriculture garants de la qualité des produits
- améliorer les conditions d'élevage des animaux

et bien d'autres encore... Les échanges, commentaires, compte-rendus sont sur le site www.participons.net.

Il s'agit de la première étape d'une stratégie ambitieuse appelée à se développer et à se concrétiser à tous niveaux car l'objectif majeur est de mettre en œuvre concrètement les mesures nécessaires pour favoriser la qualité des produits locaux et leur distribution. Cela passe par la montée en puissance des circuits courts dédiés à l'approvisionnement des restaurations collectives mais aussi celui des habitants de la région via la vente directe lors des marchés ou chez les producteurs.

Débat régional sur l'alimentation « Demain, qu'est-ce qu'on mange »



EDA a participé à la campagne 2003/2004 développement durable de la Ville de Lille visant à faire émerger les initiatives locales les plus remarquables en terme d'alimentation

suffisante pour produire des aliments de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire

- le rôle déterminant de petits producteurs, soucieux du respect d'eco systèmes fragiles, déterminants pour la richesse de la biodiversité locale et la qualité de l'eau, celle des nappes mais aussi les eaux rejetées dans les milieux

Le texte est sur notre site :

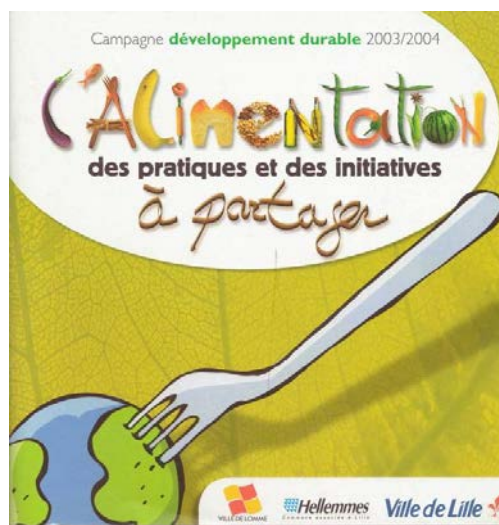
www.eda-lille.org et sur celui de la Région Nord-Pas de Calais : <http://alimentation.participons.net/consultez-carnet-d-acteurs>

10 ans plus tard, le débat régional sur l'alimentation est l'expression d'un engagement politique majeur.

EDA était présente lors de plusieurs rencontres et notamment aux plénières de lancement et lors du bilan. Nous avons rédigé un carnet d'acteurs qui témoigne de notre spécificité au sein du territoire régional : une approche transversale de l'acte de s'alimenter que nous avons aussi décliné en son temps dans le cadre de la mise en œuvre d'un volet de l'agenda 21 de la Ville de Lille sur ce thème également en mettant en avant :

Nous ne manquerons pas de suivre les futures étapes de cet important challenge traitant du « bien manger ».

- l'indispensable nécessité de retrouver des sols de qualité et en quantité



Nous continuons à participer aux initiatives locales Stop TAFTA : rencontres, rédactions de documents, pétitions. Nous avons l'intention de nous déplacer à Bruxelles pour participer à la manifestation citoyenne d'envergure européenne prévue en automne pour dénoncer les « non-dits » du futur traité. Nous avons été alertés pendant l'été des menaces qui pèsent sur 16 pays d'Afrique du fait de la préparation d'un traité tout aussi sournois et destructeur que le TAFTA.

Le 10 juillet 2014, à Accra, capitale du Ghana, les 16 chefs d'État d'Afrique de l'Ouest ont signé un projet d'accord dit APE : partenariat économique entre l'Union européenne (UE) et 15 Etats de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) plus la Mauritanie. Il s'agit d'un accord de « libre-échange » visant à supprimer 75% des

droits de douane sur les importations venant de l'UE et à limiter leur politique commerciale au-delà des exigences de l'OMC (1).

Dès septembre 2014 nous allons relayer l'appel lancé par quelques militants au fait de l'information : l'ambition est de bloquer l'adoption par le Parlement européen de ce projet très avancé, qui a exigé des années de négociations souterraines, à l'abri du regard et des exigences de la société civile : une catastrophe en devenir pour les peuples de l'Afrique de l'Ouest mais aussi pour les agriculteurs européens.

A suivre aussi avec beaucoup d'attention...

Le prochain Bouffée d'Air traitera des suites du projet Cigeo, stockage profond des déchets nucléaires mais surtout des risques liés à cette pratique au vu des accidents survenus à Asse en Allemagne et Wipp aux États Unis notamment.



courant septembre	dépôt d'une nouvelle candidature EDA pour siéger au conseil de développement Lille Métropole pour les 4 années à venir.
16 sept 2014	MRES 23 rue Gosselet Lille - 9h30 12h - rencontre dans le cadre de la "Mobilisation Nord Pas de Calais pour la COP 21"
16 octobre 2014	Assises Nationales des risques technologiques à Douai